

L'Informateur

www.valcourt.ca

3...2...1...

Bonne Année!



L'Informateur

Magazine Municipal et Communautaire de Valcourt

Sommaire

Vie Municipale 3-22

La pollution lumineuse
Refonte des règlements d'urbanisme
Budget 2022

Vie Scolaire 24

L'Odyssée

Vie Communautaire 25

Remerciements
Recherche de bénévoles
Recycler mes électros

Sécurité Civile 26

Avant de prendre la route...

Sport et Loisirs 27-28

Concours de châteaux de neige
Ouverture du Ciboulot!

Mensuel d'information édité par la Ville de Valcourt

Directrice de publication : Lydia Laquerre

Infographie et régie publicitaire : Jacinthe Charron

Courriel : ville.valcourt@valcourt.ca

Abonnez-vous à l'infolettre au www.valcourt.ca

**Prochaine séance du conseil:
Le lundi 07 février 2022 à 19h**

Considérant les demandes gouvernementales, le Conseil se tiendra par visioconférence. Vous pourrez écouter l'enregistrement via notre chaîne YouTube dans la semaine qui suivra. Si vous avez des questions pour les élus, veuillez les envoyer par écrit au greffe@valcourt.ca avant le 4 février, midi.

Heures d'ouverture de vos services

Hôtel de ville : 1155, rue St-Joseph,
Valcourt, JOE 2L0

Aréna : 1111, boul. des Cyprès,
Valcourt, JOE 2L0

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 13 h

(Après-midi sur rendez-vous seulement)

Téléphone : 450 532-3313

Télécopieur : 450 532-3424

Courriel : ville.valcourt@valcourt.ca



Valcourt

VIVRE D'INGÉNIOSITÉ

La pollution lumineuse un problème bien plus grand qu'on ne le croit!

Nous parlons souvent de la pollution des lacs et des rivières, la pollution de l'air, etc. mais rarement de la pollution lumineuse. Loin d'être aussi bénigne qu'on pourrait le croire, la pollution lumineuse a des impacts significatifs sur la faune et la flore car elle dérègle les cycles de vie d'animaux et de plantes.

Souvent causée par une méconnaissance des impacts d'une telle pollution, la pollution lumineuse est un problème dans plusieurs grandes villes du monde, mais également des villes plus petites, comme Valcourt.

Les effets néfastes les plus souvent rapportés sont l'incapacité à voir les étoiles, l'éblouissement des automobilistes, le gaspillage d'énergie, la lumière intrusive (luminaire qui pointe directement dans la fenêtre d'une chambre, par exemple) et la perturbation de la faune et la flore.

Bien que certaines lumières doivent rester allumées pour des raisons de sécurité, comme les lumières qui éclairent les adresses civiques des maisons ou les lampadaires de rues, plusieurs autres pourraient être éteintes sans problème.

Afin de contribuer à la baisse de la pollution lumineuse dans la Ville de Valcourt, nous vous invitons à suivre ces quelques suggestions :

- Éteignez les lumières extérieures inutiles (lumières de Noël, lumières décoratives sur la maison, etc.) lorsque vous allez au lit. Si vous avez tendance à les oublier, installez une minuterie afin qu'elles s'éteignent seules à une heure précise;
- Évitez d'installer des lampadaires allumés toute la nuit dans votre cour arrière. Optez plutôt pour des lumières avec détection de mouvement qui s'allumeront uniquement si quelque chose bouge dans une zone précise;
- Lorsque vous installez un luminaire, assurez-vous que la lumière est dirigée vers le sol et que son emplacement ne projettera pas la lumière directement dans la fenêtre d'un voisin ou dans le visage des passants dans la rue;
- Utilisez uniquement le niveau de luminosité nécessaire, il est inutile que votre balcon soit visible de la lune.

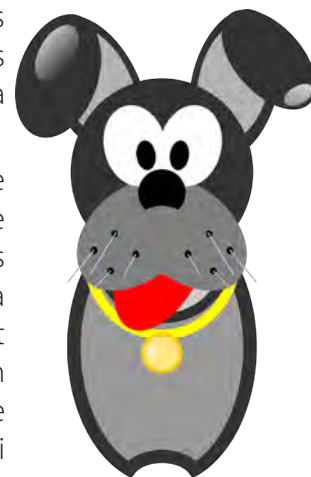
Afin de faire sa part dans la réduction de la pollution lumineuse, en 2020, la Ville de Valcourt a remplacé l'éclairage de ses rues par de l'éclairage au DEL, dirigé vers le sol.

Source : www.environnement.gouv.qc.ca

Les médailles pour chiens, maintenant payables annuellement

Avec l'arrivée de la nouvelle réglementation portant sur les chiens dangereux, nous avons dû mettre et maintenir à jour une liste de propriétaires de chiens. Également, nous avons dû retenir les services d'un acteur externe, la SPA des Cantons, afin de s'occuper de la gestion des chiens errants ou dits, dangereux.

Considérant ces nouvelles dépenses, reliées directement à la présence de chiens sur notre territoire, les élus de la Ville de Valcourt ont choisi de rendre le paiement de la médaille pour chien annuelle. Ainsi, les propriétaires de chiens recevront, dans les prochaines semaines, une facture de 10\$ pour le renouvellement de la médaille de leur chien. Il sera possible de la payer en ligne, via le site d'une institution financière, au guichet, en argent ou par chèque dans la chute à paiement de l'Hôtel de Ville ou en postant un chèque. En cas de non-paiement, la médaille sera annulée et le propriétaire s'exposera à une amende allant de 250\$ à 750\$, conformément au *Règlement général de la Ville de Valcourt #629*. Si vous aviez un chien, mais que vous n'en êtes plus propriétaire, vous avez jusqu'au 24 janvier 2022 pour nous aviser via le ville.valcourt@valcourt.ca. Attention, afin de valider qu'un chien a bel et bien quitté le territoire, plusieurs vérifications pourraient être effectuées.





Clinique de denturologie et d'implantologie Valcourt

**Gratuités : consultation et nettoyage
de prothèses dentaires**

Sur rendez-vous seulement

Service professionnel et attentionné



Jacques Grondin, d.d.

LE PREMIER PAS VERS UN SOURIRE ÉPOUSTOUFLANT

1038-A, rue St-Joseph, Valcourt

1058, rue Dubois, Acton Vale

620, ch. des Patriotes, St-Denis-sur-Richelieu

450-532-0932

450-546-7505

450-787-2720

DR JONATHAN GIRARD

CHIROPRACTICIEN



Douleurs lombaires, cervicales et autres articulations

- entorses
- tendinites
- migraines
- blessures sportives

Votre chiro de famille, près de chez vous!



DÉMÉNAGÉ À RACINE

PLUS DE DISPONIBILITÉS, CLINIQUE À MON DOMICILE
158 RUE DU HAUT-BOIS RACINE

Pour rendez-vous ou questions: (819) 993-7283



Relève des compteurs d'eau

Si votre propriété est munie d'un compteur d'eau, vous recevrez, en janvier, un carton de relève par la poste. Nous avons choisi de ne pas envoyer d'employés faire la relève de votre compteur, compte tenu des demandes gouvernementales en lien avec la propagation rapide du variant Omicron. N'oubliez pas de la compléter et de la retourner à la Ville. Soyez sans crainte, la relève des compteurs d'eau est à des fins statistiques et vous ne serez pas facturé pour l'utilisation.

Comment effectuer le relevé de votre compteur ?

Relevez les chiffres sur **fond noir**

Votre compteur comporte des chiffres noirs et des chiffres rouges. Les chiffres noirs indiquent, en mètres cubes, la consommation d'eau. Les chiffres rouges indiquent votre consommation en litres. Vous devez fournir votre consommation en mètres cubes, soit les chiffres en noir. Si vous avez de la difficulté à relever votre compteur, contactez monsieur Jean-Yves Bullier au 450 532-3313 poste 1348.



Chambres privées à louer à Valcourt

Situées dans un grand 6 ½ entièrement meublé, sur la rue St-Joseph, près de Poste Canada. L'électricité est fournie de même que l'accès à l'Internet. Vous aurez accès à une cuisine ainsi qu'à une laveuse et une sécheuse. Il est possible d'avoir un stationnement. Libre immédiatement au coût de 330\$ par mois. Appelez au 514 709-0018



L'écocentre régional sera exceptionnellement ouvert le 29 janvier prochain, ne ratez pas votre chance!



Chandelle en cire de soya
fabriqué à la main par
Vicky Bombardier

cell:819-574-1727

Sur rendez-vous
973 St-Joseph, Valcourt

La Ville de Valcourt révisé ses outils d'autorisation des projets particuliers en urbanisme!

Dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques et dans une vision d'améliorer la gestion des demandes de permis et de projets, la Ville de Valcourt améliore certains outils d'urbanisme.

À cet effet, le conseil municipal adopte deux nouveaux règlements qui permettront l'utilisation de ces outils d'urbanisme :

- Le Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme numéro 638
- Le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 640 (PPCMOI).

Dérogations mineures (Règlement numéro 638)

Le nouveau règlement remplace le règlement numéro 287, portant sur le même sujet et en vigueur depuis 1987. Cet outil est une procédure d'exception en vertu de laquelle le conseil peut autoriser la réalisation de travaux projetés ou la régularisation de travaux en cours ou terminés, lesquels ne satisfont pas à certaines dispositions du Règlement de zonage ou de lotissement.

Étant donné que le premier règlement date de 35 ans, il est nécessaire pour la Ville de réviser son règlement afin d'y intégrer les changements survenus antérieurement dans la loi.

Projets particuliers de construction, modification ou occupation d'un immeuble (PPCMOI)

La technique des projets particuliers est un outil d'urbanisme qui permet la mise en valeur d'emplacements problématiques (par exemple : reconversion d'immeubles, insertion dans la trame urbaine ou développement sur un terrain avec contraintes ou sur un terrain de forme irrégulière). D'autre part, elle peut servir à autoriser un projet non conforme à la réglementation, mais qui respecte les objectifs du plan d'urbanisme sans qu'il soit par ailleurs nécessaire de modifier les normes d'usage ou d'implantation du Règlement de zonage en vigueur, normes qui demeurent pertinentes pour le milieu d'insertion des projets. Ce règlement permet d'encadrer le développement urbain cas par cas: cet outil permet d'introduire un « zonage par projet » pour les terrains ayant certaines particularités.

Pour en savoir plus

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Guide La Prise de décision en urbanisme :

- Fiche sur le Règlement sur les dérogations mineures : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/reglementation/reglement-sur-les-derogations-mineures/>
- Fiche sur le Règlement sur les projets particuliers de construction: <https://www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/reglementation/reglement-sur-les-projets-particuliers-de-construction/>

Retrouvez toute l'information relative à ces nouveaux règlements au <https://www.valcourt.ca/a-propos/documents-publics/#reglements-municipaux>.



**Budget de
fonctionnement
2022**

**Programme Triennal
d'immobilisations
2022-2023-2024**



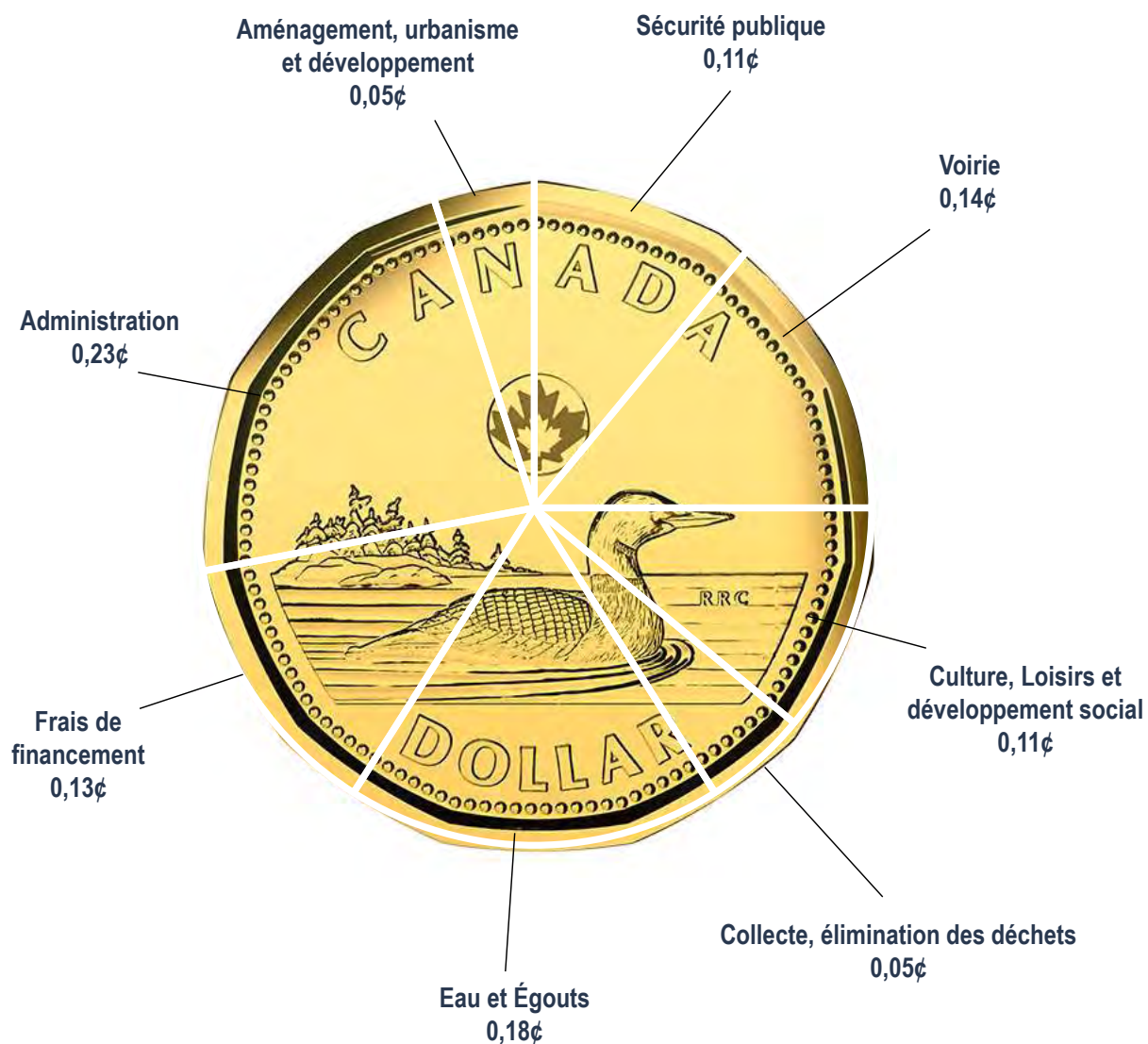
**Séance
Extraordinaire
13 décembre 2021**

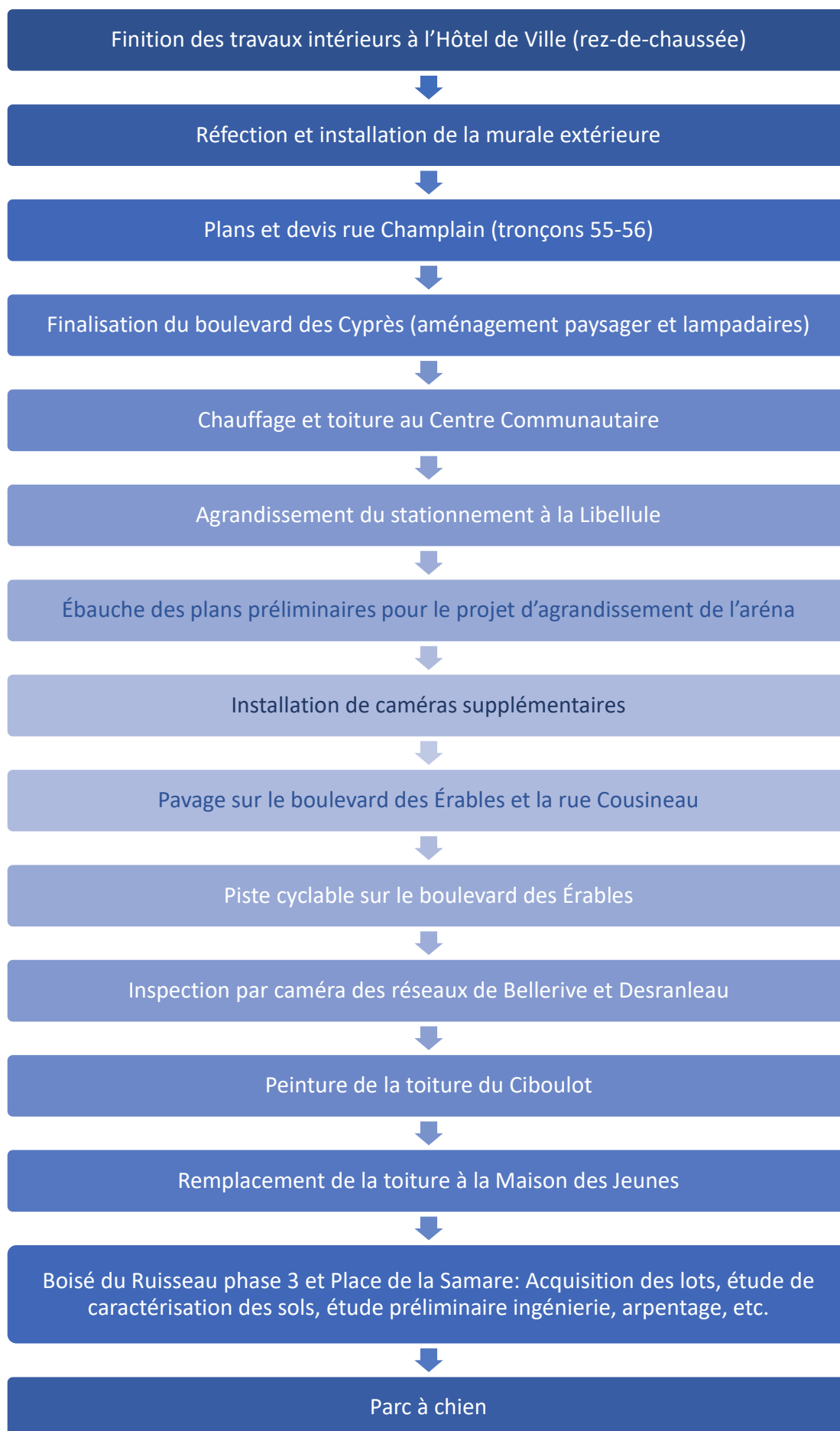
• <u>Où vont vos taxes</u>	<u>3</u>
• <u>Faits Saillants 2021</u>	<u>4</u>
• <u>Sommaire des revenus</u>	<u>5</u>
• <u>Sommaire des charges</u>	<u>6</u>
• <u>Taxation</u>	<u>7</u>
• <u>Ententes intermunicipales</u>	<u>9</u>
• <u>Service de la dette</u>	<u>10</u>
• <u>Infrastructures en chiffres</u>	<u>11</u>
• <u>Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024</u>	<u>12</u>
• <u>Orientations 2022</u>	<u>15</u>
• <u>Conclusion</u>	<u>16</u>

OÙ VONT VOS TAXES ?

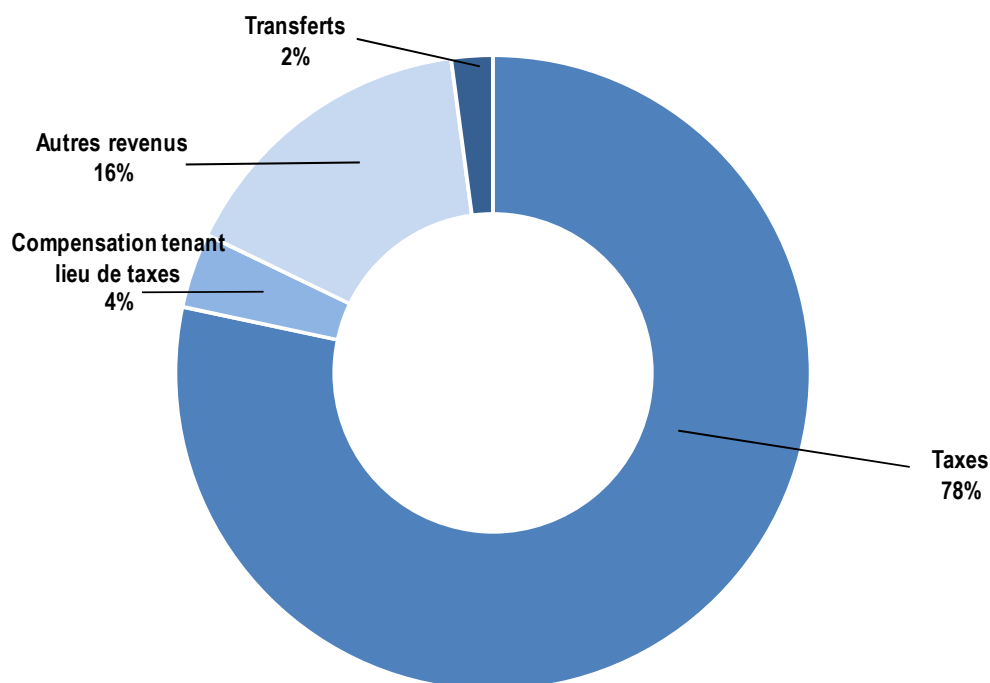
La Ville s'efforce de gérer d'une façon rigoureuse et efficace chacun de ces dollars provenant principalement de la taxation. À cet effet, ces sommes sont réaffectées dans les différents secteurs d'activités. L'objectif étant d'assurer un niveau de service de qualité et de répondre aux besoins de l'ensemble de la population.

BUDGET 20
22



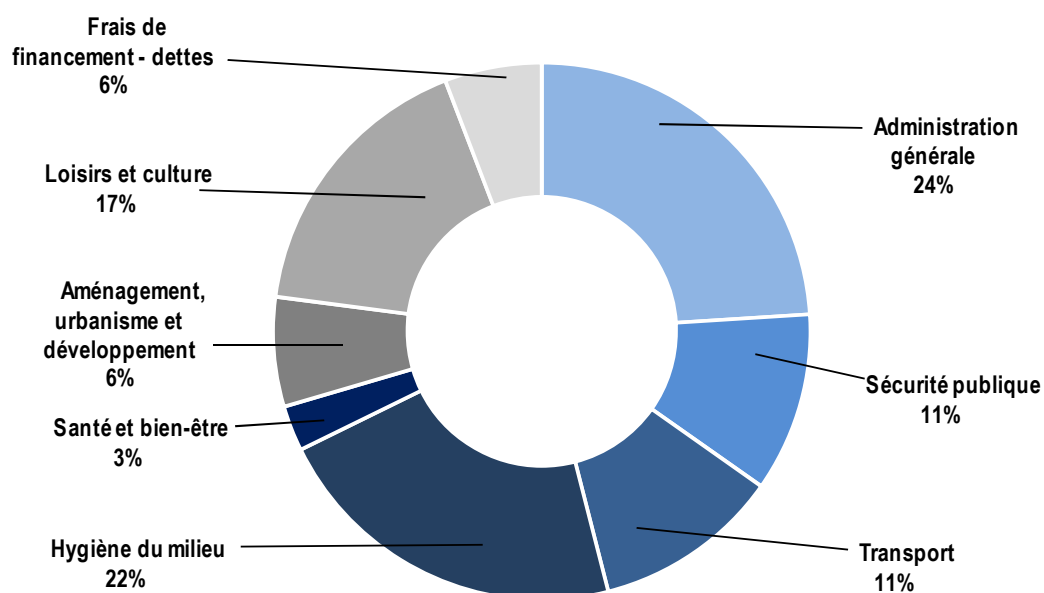


	PRÉVISIONS		ÉCART
	2021	2022	
Revenus	\$	\$	%
Taxes	3 148 368	3 371 925	7,10 *
Compensation tenant lieu de taxes	163 317	164 491	0,72
Autres revenus			
Services rendus et autres	591 016	591 775	0,13
Imposition de droits	50 796	51 800	1,98
Amendes et pénalités	10 200	10 000	-1,96
Intérêts	6 120	6 390	4,41
Autres revenus	20 663	17 242	-16,55
	678 795	677 208	-0,23
Transferts	307 867	91 058	-70,42
TOTAL DES REVENUS	4 298 348	4 304 682	0,15



*L'augmentation des valeurs de plusieurs propriétés (résidentielles et industrielles) à la fin de 2021 cause un écart plus grand que l'augmentation du niveau de taxation.

	2021	2022	ÉCART
Charges	\$	\$	%
Administration générale	886 183	947 162	6,88
Sécurité publique	404 612	426 234	5,34
Transport	464 419	443 755	-4,45
Hygiène du milieu	914 205	857 992	-6,15
Santé et bien-être	96 699	108 109	11,80
Aménagement, urbanisme et développement	235 085	259 777	10,50
Loisirs et culture	722 130	674 592	-6,58
Frais de financement - dettes	195 403	231 228	18,33
	3 918 735	3 948 849	0,77
Conciliation à des fins fiscales			
Remboursement de la dette à long terme	527 057	628 000	19,15
Activités d'investissement	99 249	-244 000	-345,85
Affectations	(246 693)	(28 167)	-88,58
	379 613	355 834	-6,26
Total des charges et des dépenses de financement	4 298 348	4 304 682	0,15



TAUX DE TAXE

	2019	2020	2021	2022
Résiduel	0,74 \$	0,75 \$	0,77 \$	0,81 \$
6 logements et plus	0,74 \$	0,75 \$	0,77 \$	0,81 \$
Terrains		0,75 \$	0,77 \$	0,81 \$
INR (Immeuble non résidentiel)	1,14 \$	1,40 \$	1,42 \$	1,49 \$
INR (4) (Immeuble non résidentiel)	1,57 \$	1,60 \$	1,63 \$	1,71 \$
Industriel	1,52 \$	1,55 \$	1,58 \$	1,66 \$
Agricole		0,75 \$	0,77 \$	0,81 \$

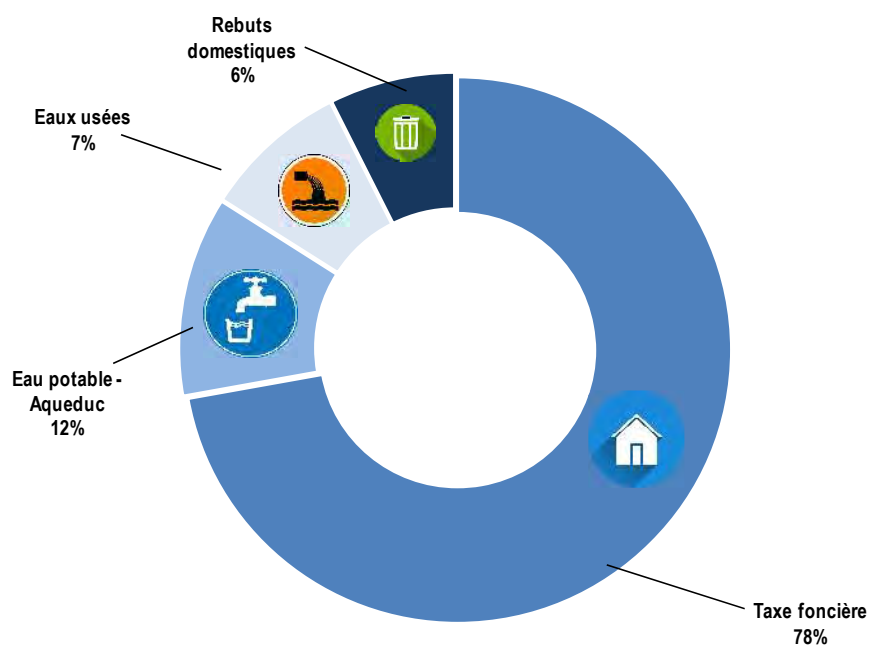
TARIFICATION DES SERVICES - UNITÉ DE LOGEMENT

Eau potable - Aqueduc	220,00 \$	225,00 \$	230,00 \$	241,00 \$
Eaux usées	160,00 \$	162,50 \$	166,00 \$	174,00 \$
Rebuts domestiques	138,00 \$	140,75 \$	144,00 \$	151,00 \$

ILLUSTRATION DU COMPTE DE TAXES -2021/2022

Évolution du compte de taxes - propriété moyenne unifamiliale

Évaluation d'une maison moyenne	181 945 \$
Compte de taxe - propriété moyenne unifamiliale <u>2021</u>	1 940 \$
Taxe foncière - 2022	1 468 \$
Tarification des services - 2022	566 \$
Total compte de taxe - propriété moyenne unifamiliale 2022	2 034 \$
Variation 2021-2022 en %	4,82
Variation 2021-2022 en \$	93,60 \$
Variation 2021-2022 en \$ par mois	7,80 \$



Le budget 2021 a dû être révisé en cours d'année en réponse aux augmentations des dépenses et pertes de revenus non-négligeables dues à la COVID



Plusieurs réalisations majeures en 2021 qui sont ajoutées au remboursement de la dette à long terme, dès 2022



Conjoncture économique: augmentation de l'IPC de plus de 3%



Les dépenses hors de notre contrôle augmentent considérablement : électricité, essence, MRC, SQ, etc.



Investissements importants à prévoir pour l'entretien et la mise à niveau de nos infrastructures



Développement résidentiel nécessaire pour accueillir de nouveaux citoyens



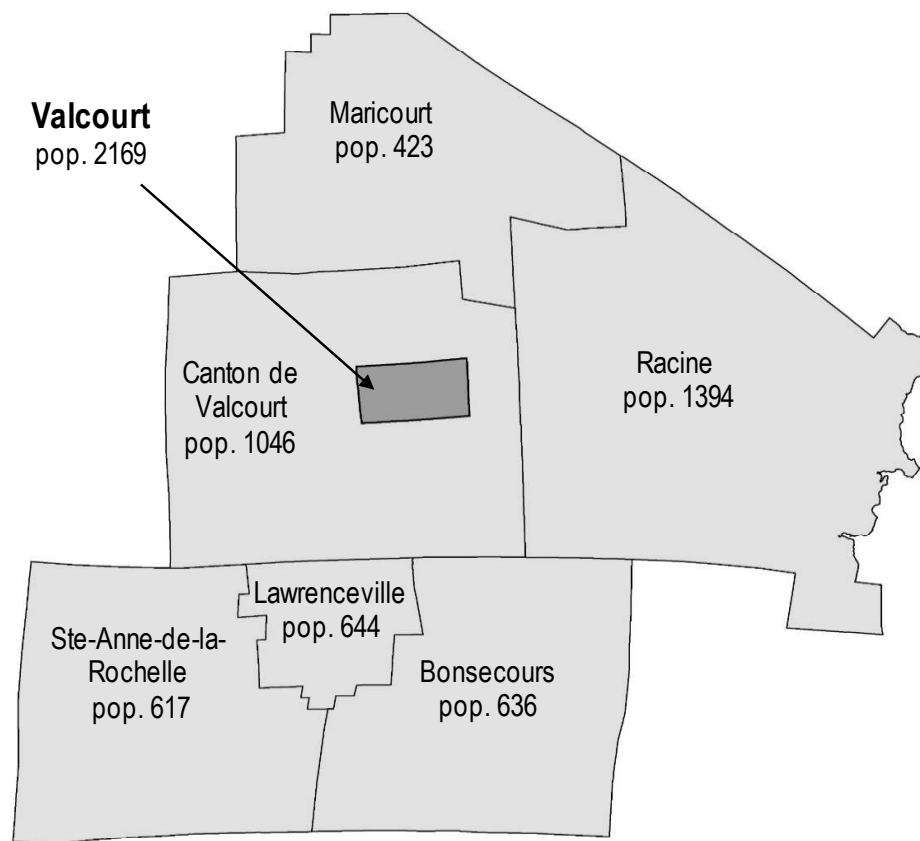
Remboursement de la dette à long terme, suite aux investissements effectués



Début du nouveau rôle triennal. Aucune équilibrage possible et donc, aucune nouvelle somme pour le moment



Nous devons augmenter minimalement de 3% (IPC) afin de maintenir les acquis. Dans le but d'investir dans nos infrastructures et d'assurer leur pérennité, nous avons ajouté 1,85% à ce montant. L'augmentation de taxe de 4,85% représente moins de 100\$ pour l'année pour une maison unifamiliale moyenne



NOS INFRASTRUCTURES BÉNÉFICIENT AUX MUNICIPALITÉS SUIVANTES

Entente loisirs - 7 municipalités

Bonsecours
Canton de Valcourt
Lawrenceville
Maricourt
Racine
Ste-Anne
Ville de Valcourt



Entente loisirs - Complémentaire

Canton de Valcourt
Ville de Valcourt



Entente - Aqueduc Régionale

Bonsecours
Canton de Valcourt
Lawrenceville
Racine
Ville de Valcourt

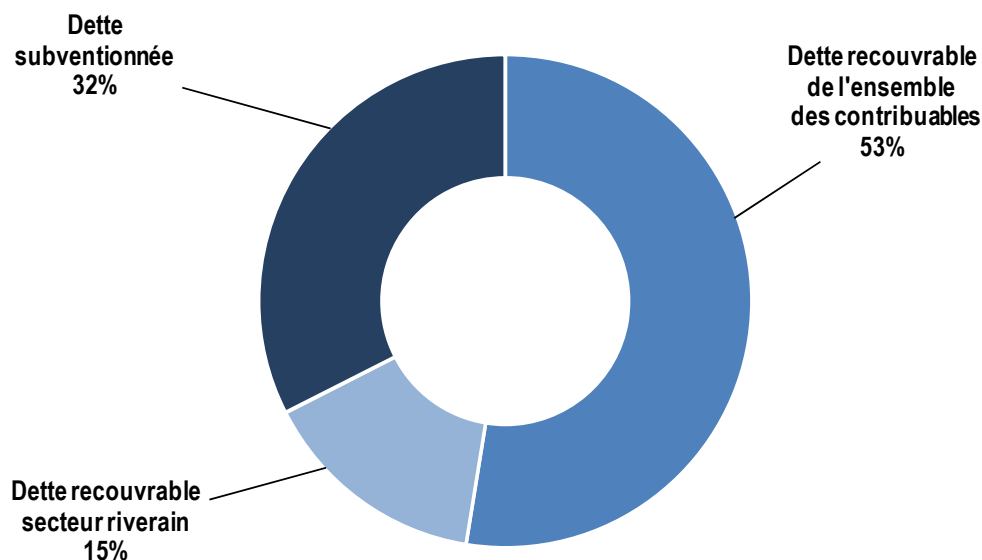


Entente - Service d'égoûts

Canton de Valcourt
Ville de Valcourt



Le service de la dette représente les investissements en immobilisations tel que les infrastructures, les bâtiments, les équipements ainsi que les parcs, espaces verts ou autres. La dette est constituée du remboursement annuel des intérêts et du capital de la dette à long terme.



DETTE À LONG TERME	31-déc-21	Écart	31-déc-22	Écart
	M\$	%	M\$	%
Dette recouvrable de l'ensemble des contribuables	5 351 763 \$	65%	5 751 966 \$	53%
Dette recouvrable secteur riverain	268 606 \$	3%	1 639 743 \$	15%
Dette subventionnée	2 564 331 \$	31%	3 553 774 \$	32%
Dette totale	8 184 700 \$	100%	10 945 483 \$	100%
Moins: dette subventionnée	2 564 331 \$		3 553 774 \$	
Dette nette	5 620 369 \$		7 391 709 \$	

Évolution de la dette Comparable réel 2019	2019	Classe population	Région administrative	Province Québec
Endettement total net à long terme par 100\$/Richesse foncière uniformisée (RFU)	2,62 \$	1,83 \$	2,09 \$	2,24 \$
Dette long terme/Actifs	34,66%	27,57%	29,55%	35,10%
Source: www.mamh.gouv.qc.ca				

INFRASTRUCTURES EN CHIFFRES



1
ARÈNA



1
BIBLIOTHÈQUE



4
**CENTRE
COMMUNAUTAIRE
ET CULTURELS**



9
**PLATEAUX
SPORTIFS
ET RÉCRÉATIFS
EXTÉRIEURS**



2
**ÉDIFICES
MUNICIPALES**



1
**SITE
COMPOSTAGE**



1
CASERNE



17 km
RÉSEAU AQUEDUC



1
ÉCOCENTRE



3
PARCS



1
**TERRAIN
DE GOLF**



2
AIRE DE JEUX



1
**PISCINE
EXTÉRIEURE**



21 km
RÉSEAU ROUTIER



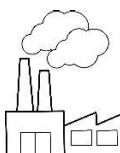
4,17 km
**RÉSEAU
CYCLABLE**



1
**USINE DE
PRODUCTION
EAU POTABLE**



2
**RÉSERVOIRS
EAU POTABLE**



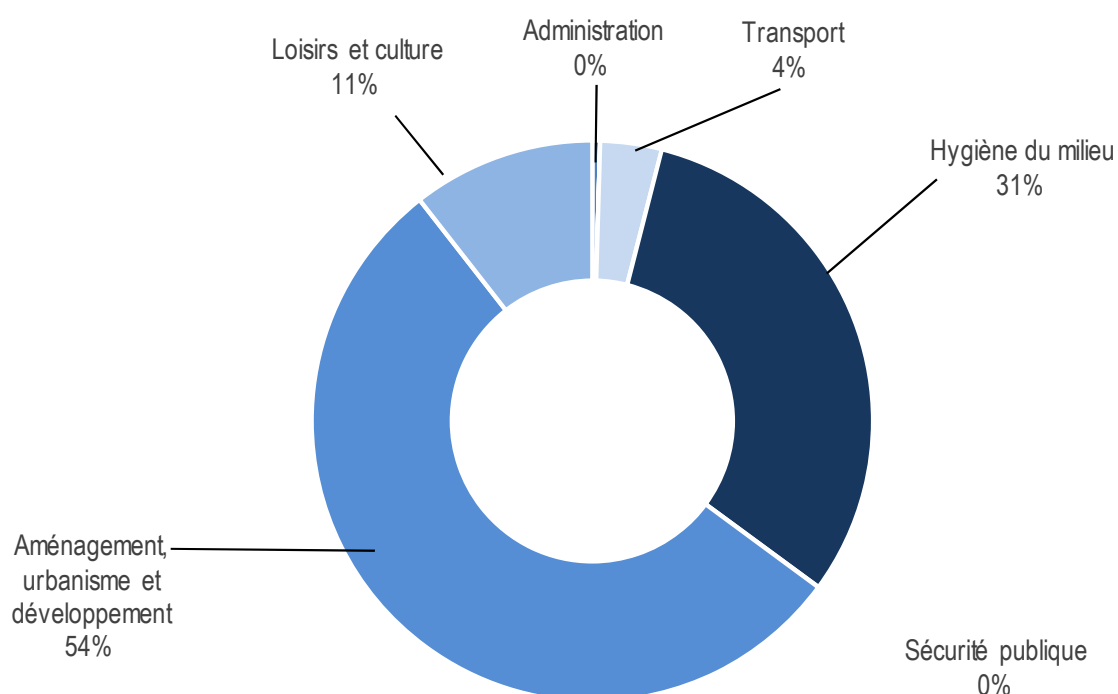
1
**USINE
TRAITEMENT
EAUX USÉES**

MUNICIPAL

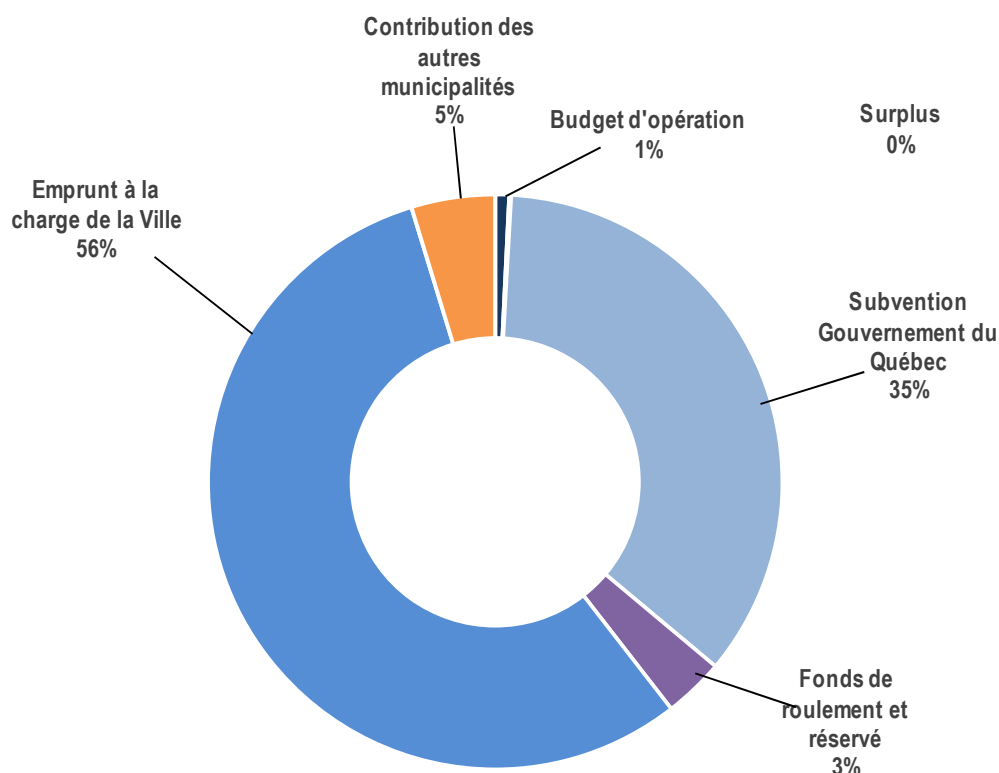
INTERMUNICIPAL

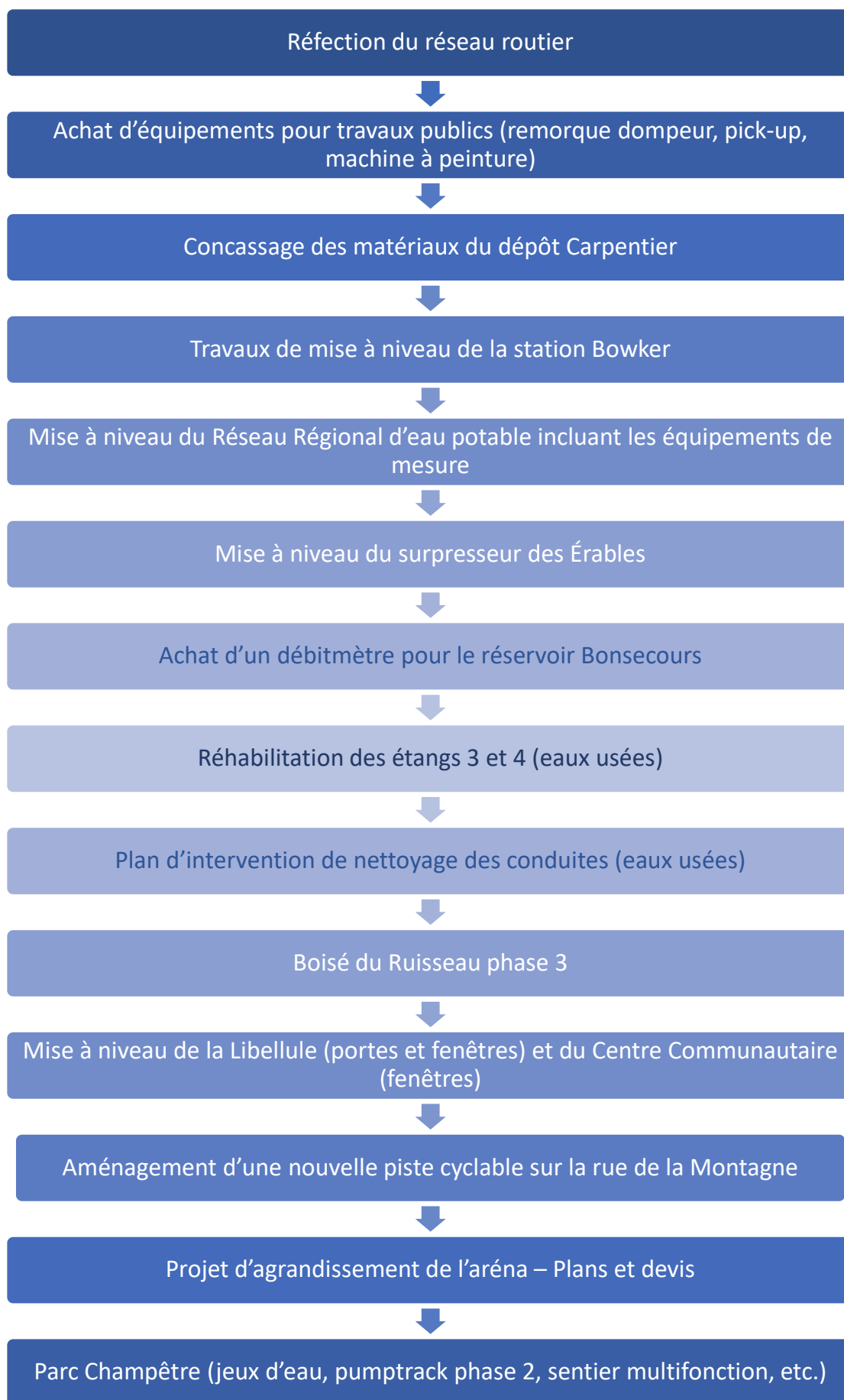
BUDGET
20
22

	2022	2023	2024
Nature de l'immobilisation			
Administration			
Renouvellement équipements informatique	\$ 15 000	\$ 5 000	\$ 5 000
Module de licences pour chien	\$ 2 000	\$ -	\$ -
Développement d'une marque territoriale, intégrer le 'vivre d'ingéniosité' dans nos communications	\$ -	\$ 5 000	\$ 25 000
Un drone pour prendre des photos de la Ville, événements, etc.	\$ -	\$ 1 000	\$ -
Réaménagement de la voûte anti-feu	\$ -	\$ -	\$ 25 255
Sécurité publique			
Caméras de surveillance supplémentaires	\$ -	\$ 5 000	\$ -
Transport			
Réfection du réseau routier	\$ 30 000	\$ 30 000	\$ 30 000
Rue Champlain (tronçons 55-56)	\$ -	\$ -	\$ 1 470 000
Équipements voirie	\$ 106 200	\$ 275 000	\$ -
Hygiène du milieu			
Achat véhicule service des eaux	\$ -	\$ 30 000	\$ -
Bureau, laboratoire et salle de bain, éclairage int/ext, chauffage plancher	\$ 9 000	\$ -	\$ -
Travaux de mise à niveau - infrastructures régionales aqueduc - Station Bowker - Équipements et conduites	\$ 80 000	\$ 620 000	\$ -
Mise à niveau - Réseau régional Eau potable incluant les équipements de mesure	\$ 130 000	\$ -	\$ -
Mise à niveau surpresseur des Érables municipal	\$ 580 000	\$ -	\$ -
Achat débitmètre - Réservoir Bonsecours	\$ 22 000	\$ -	\$ -
Plan d'intervention nettoyages de conduite	\$ 25 000	\$ -	\$ -
Réhabilitation - Étangs 3 et 4 et supprimeur d'air municipal	\$ 350 000	\$ -	\$ -
Aménagement, urbanisme et développement			
Affiches de Ville (bienvenue, mais aussi les directions) et parcarte Boisé du Ruisseau phase 3	\$ 5 000	\$ 20 000	\$ 2 000
Transition vers ArcGIS Online (Coûts annuels récurrents)	\$ 2 000	\$ -	\$ -
Boisé du Ruisseau Phase 3	\$ 2 082 000	\$ -	\$ -
Loisirs et culture			
Edifice Libellule - fenêtres	\$ 26 000	\$ -	\$ -
Edifice Libellule - porte d'entrée	\$ 9 500	\$ -	\$ -
Centre Communautaire - fenêtres	\$ 30 000	\$ -	\$ -
Aménagement nouvelle piste cyclable rue de la Montagne - aménagement pour un nouveau sentier en pierre 6" de pierre 0-2 1/2 + 6" de 0 3/4	\$ 5 000	\$ -	\$ -
Aménagement nouvelle piste cyclable rue de la Montagne - aménagement pour un nouveau sentier en asphalte 12 de pierre 0-2 1/2 + 6" de 0 3/4 + 2" 1/2 d'asphalte	\$ 15 000	\$ -	\$ -
Agrandissement de l'Arena- gouvernement - BRP - Ville	\$ 135 000	\$ 1 795 500	\$ 769 500
Lampadaire pumptrack	\$ -	\$ 1 500	\$ -
Table pique-nique	\$ -	\$ 4 000	\$ -
Parc Champêtre	\$ 185 000	\$ -	\$ -
TOTAL DE LA PROGRAMMATION	\$ 3 843 700	\$ 2 792 000	\$ 2 326 755



	2022	2023	2024
Sources de financement			
Budget d'opération	30 000	61 500	77 255
Surplus	4 000	0	0
Subvention Gouvernement du Québec	1 353 008	1 222 438	1 423 750
Fonds de roulement et réservé	130 600	20 000	0
Emprunt à la charge de la Ville	2 144 875	618 750	537 188
Contribution des autres municipalités	181 217	869 313	288 563
Total sources de financement	3 843 700 \$	2 792 000 \$	2 326 755 \$





Poursuivre le développement de la Ville afin d'augmenter la qualité des services aux citoyens et d'attirer de nouvelles familles;



Assurer la pérennité de nos actifs et prolonger leur durée de vie dans l'entretien de ceux-ci ;



Maintenir la santé financière de la Ville en priorisant les projets en accord avec les orientations stratégiques.

Si vous avez des questions ou des commentaires en lien avec le budget 2022, veuillez les adresser par courriel au greffe@valcourt.ca



Allez jouer dehors,
**on s'occupe
de vos émissions!**



Notre décodeur vous donne la possibilité d'enregistrer de quatre à six* chaînes en simultané. Oui oui, vous avez bien lu: SIX!

Vous avez la liberté de tout regarder... quand vous voulez!



FINI LA LOCATION!
**CHEZ COOPTTEL,
VOUS POUVEZ ACHETER
VOTRE DÉCODEUR!**

Cooptel  Explorer
l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca

*Là où la technologie le permet. Des frais de 5\$/mois sont applicables pour avoir accès à l'option 6 chaînes.

Équipes sportives interscolaires

À la pause des fêtes, nos équipes sportives ont pu disputer la presque totalité des événements au calendrier.

En volley ball, après ses trois premiers tournois, notre équipe cadette présente une fiche respectable de 13 manches remportées sur une possibilité de 24, ce qui la place 17ème sur 33 équipes au classement. À noter que l'équipe compte trois joueuses d'âge benjamin ainsi que quelques filles qui en sont à leur première année cadette. On a donc une équipe en développement.

En basket, nos benjamins ont dû reporter le dernier match avant la pause des fêtes, à cause de la fermeture prématurée des écoles le 20 décembre. Ils ont une fiche de 3 victoires contre trois revers.

Nos juvéniles pour leur part, ont connu un excellent début de saison, démontrant une fiche de 3 victoires en 4 affrontements. Ils ont aussi été contraints de reporter le dernier match de 2021 prévu le 20 décembre ainsi que le premier rendez-vous de 2022, prévu le 8 janvier.

En badminton, quelques-uns de nos représentants ont participé à un tournoi régional pour les jeux du Québec. Notre équipe a très bien figuré, avec des médailles pour Nathan Rivard (or benjamin), Loïk Verrier (argent benjamin), Joseph Picard (bronze cadet et argent en double avec Olivier Madgin) et en enfin, Olivier Madgin a remporté l'or en cadet, ce qui lui vaut une qualification pour la finale provinciale qui doit se tenir en mars.

Enfin, en cheerleading, nos filles sont en préparation pour « l'amical » qui se tiendra à Du Phare. Évidemment, au moment d'écrire ces lignes, la situation sanitaire étant préoccupante, nous ne savons pas si l'événement aura bien lieu le 15 janvier. En espérant que les activités pourront reprendre. Un air de déjà vu !!!

Bonne année 2022 à tous nos joueurs et partisans

Stéphane Bernier, Éducateur physique
Responsable des sports
École secondaire l'Odysée
Stephane.bernier@cssds.gouv.qc.ca

- Tonte
- Bain
- Coupe aux ciseaux
- Coupe de griffes
- Vente de produits bio

Toilettage Canin

Jenny Brien
450 522-2625

30\$ + tx pour 1h de plaisir!

Les locations familiales sont de retour à l'aréna!

Contactez Johanne au 450 532-3313 poste 1342 ou loisirs@valcourt.ca

Aucune réservation sans paiement et validation du passeport vaccinal!

Esthétique Guylaine

* Épilation à la cire
* Facial

707 Avenue du parc
Valcourt, Québec
J0E-2L0
(450)532-4973

La chasse aux lutins

Le club Optimiste de Valcourt veut remercier chaleureusement les partenaires qui ont bien voulu participer à notre activité de Chasse aux Lutins le 11 décembre dernier, soit les commerces suivants : IGA Ouimette fils et fille (contribution de chocolats chaud), la Boulangerie du Village, le Dépanneur Mathieu Foisy et le musée J.A. Bombardier. Également, les Pompiers de Valcourt, la maison des jeunes, le magasin Korvette ainsi que la Maison des aînés avec sa lutine Caro Bricolo et son conte de Noël. Merci à Kathy la maquilleuse et aux mascottes provenant du club OJOI de Granby. Un gros merci à Yves Ferland et sa conjointe. Merci à la ville de nous avoir fourni le matériel nécessaire pour l'activité. Toutes ces personnes ont fait une différence dans la vie des jeunes et leurs familles.



Rappels concernant le recyclage d'appareils électroniques.

Pour éviter un déplacement inutile

1. Vérifiez si vos appareils sont acceptés au www.recyclermeselectroniques.ca
2. En cas de doute, appelez-nous pour vérifier.
3. Vérifiez nos heures d'ouverture. Le dépôt de matériel est autorisé seulement lorsque le magasin est ouvert.



Il est interdit de déposer du matériel sans autorisation

1. Vous devez toujours vous présenter à l'intérieur.
2. On vous indiquera si votre matériel est accepté.
3. Un membre de notre équipe ira vous aider.

Merci de votre collaboration.

ACCEPTÉ	REFUSÉ
Ordinateur de bureau Ordinateur portable	Petit électroménager Four micro-ondes Mélangeur, cafetière Grille-pain
Dispositif d'affichage Écran d'ordinateur Télévision	Outil électrique Perceuse Scie électrique Ponceuse
Imprimante Fax	Piles et batteries
Téléphone cellulaire Tablette électronique Téléphone	Ampoules
Périphérique d'ordinateur Souris, clavier Routeurs, modem	Produit toxique Pot de peinture, aérosol Bidon d'essence, huile
Système audio/vidéo Radio, haut parleur Lecteur DVD, lecteur mp3	

Vérifiez avec l'écocentre pour savoir où apporter ces produits.

5532 chemin de l'Aéroport, Valcourt, JOE 2LO | Tél. : 450 532-3494



SERVICE D'AIDE
EN IMPÔT

PROGRAMME
DES BÉNÉVOLES
DEPUIS 1988

CENTRE
D'ACTION BÉNÉVOLE
VALCOURT ET RÉGION

Maison CoopTel

Recherche de BÉNÉVOLES pour l'impôt

- ✓ Être à l'aise avec les déclarations d'impôt et l'ordinateur
- ✓ Participer à la formation prévue le mercredi 2 mars 2022
- ✓ Recevoir supervision, encadrement, formation continue et aide de la part de l'équipe
- ✓ Contribuer au travail d'équipe
- ✓ Respecter la confidentialité
- ✓ Avoir temps et énergie à fournir au mois de mars selon vos disponibilités
- ✓ Les activités auront lieu dans le respect des règles dues à la pandémie
- ✓ L'horaire se déroulera de 9h à midi, lundis et mercredis 7, 9, 14, 16, 21 et 23 mars 2022, au 950 rue St-Joseph, Valcourt

✓ S'informer et s'inscrire SVP :



(450) 532-2255 (poste 4)

ATTENTION

IL Y A PRÉSENTEMENT DE LA VENTE PAR SOLlicitation DANS VOTRE SECTEUR

(téléphone; porte à porte)

QUOI FAIRE SI ON VOUS SOLlicitE?

- Refusez un rendez-vous
- Ne signez rien le jour même
- Refusez de signer sous pression

Et si vous avez déjà signé?

Vous disposez de 10 jours pour annuler le contrat à partir de la signature et ce même si le produit a été installé ou si le service a été rendu.

Après le délai de 10 jours, c'est plus compliqué, mais il y a parfois quelque chose à faire.

Pour discuter de votre cas particulier, communiquez avec L'ACEF : 819 563-8144 (pour plus d'info consultez notre dépliant au www.acefstrle.ca) ou avec l'Office de la protection du consommateur : 1 800-OPC-ALLO

Affiche produite par :

Avec le soutien financier de :

Office de la protection du consommateur Québec



Cet hiver, avant de prendre la route... Surveillez la météo!

Une bonne habitude à prendre, avant de s'aventurer sur les routes enneigées du Québec, est de consulter le site www.meteo.gc.ca pour connaître les prévisions météorologiques locales ainsi que celles sur notre chemin et à destination. En effet, Environnement Canada produit des avertissement lorsque de grosses tempêtes, des chutes de neige abondantes, de la pluie verglaçante ou de forts vents sont prévus. Vous pouvez même vous abonner pour recevoir des alertes météo par courriel au <https://ecalertezmoi.meteo.gc.ca/>. Pour vérifier les conditions routières locales, consultez le www.quebec511.info.



Découvrez l'acupuncture, une approche naturelle et sans douleur.



Ordre des acupuncteurs du Québec

Valérie Landry

Acupuntrice, Membre de l'Ordre des Acupuncteurs du Québec



Allergies
Migraines
Santé de la femme
Douleurs aiguës ou chroniques
Stress/Anxiété
Dépendances
Troubles digestifs
Traitement au laser

Clientèle CNESST / SAAQ

Pour rendez-vous ou questions: 450 532-2213

1023 route 243, Valcourt

www.acupuncturevalcourt.com

**Reçus d'assurance et certificats cadeaux disponibles*

RELEVEZ LE DÉFI !

Du 10 janvier au 14 mars
2022



defichateaudeneige.ca



Réseau
des unités régionales
loisir et sport
DU QUÉBEC

Québec 

Sentier Multifonctionnel

du parc hivernal de Valcourt



Nouveau service de location d'équipement au Ciboulot!

Dès le samedi 22 janvier 2022, le Ciboulot sera ouvert de 9h30 à 16h30, les samedis et dimanches, afin de vous donner accès aux salles de bains lors de la pratique de sports d'hiver. Vous pourrez également y louer de l'équipement sportif et y acheter brevages et grignotines.

Équipement	Bloc de 2 heures	pour la journée	Pour le week-end
Trottinette des neiges	5\$*	10\$*	15\$*
Tube pour glissade	5\$*	10\$*	15\$*
Raquettes à neige	5\$*	10\$*	15\$*
Fat bike (casque obligatoire)	10\$*	20\$*	30\$*

Boissons et grignotines	prix
Café	2\$*
Chocolat chaud	2\$*
Chocolat	2\$*
Chips	2\$*

*Taxes incluses. Argent comptant seulement, obligation de mettre une pièce d'identité en garantie lors de la location d'équipement.

Port du masque obligatoire en tout temps, à l'intérieur. Pour le moment, il n'est pas possible de rester à l'intérieur du Ciboulot pour consommer des aliments. Vous pourrez y accéder pour la location d'équipement et l'utilisation des salles de bains uniquement.

La Ville de Valcourt se dégage de toutes responsabilités quant aux blessures qui pourraient survenir sur le sentier multifonctionnel, les glissades du Club de Golf ou suivant l'utilisation de l'équipement en location. L'utilisation des pistes, sentiers et équipements est aux risques de l'utilisateur. Des frais seront facturés pour les équipements rapportés endommagés.

